

# Se déplacer en ville quand on est aveugle ou malvoyant, des projets en actes

**Parce que la vie quotidienne nécessite de plus en plus de pouvoir se déplacer, le droit à la mobilité est devenu un droit « générique » qui conditionne la mise en œuvre des droits au logement, au travail, à l'éducation et à la culture, aux loisirs, à la santé, l'IVM a lancé, dès sa création il y a sept ans, diverses actions en partenariat pour aider les personnes aveugles et malvoyantes à se déplacer en ville de façon autonome.**

HOMÈRE, DÉMONSTRATEUR DE CANNE VIRTUELLE (HAPTIQUE) pour l'exploration par les aveugles de sites urbains représentés en 3D. Ce système haptique opère sur une maquette virtuelle pour explorer et reconnaître son environnement. Il permet de se représenter des lieux complexes par le toucher et le son afin d'y simuler des parcours en prévision des déplacements réels. Il a été réalisé par l'IVM avec Ondim en partenariat avec le CEA. Présenté en 2002 à la Cité des Sciences et de l'Industrie en 2002 dans le cadre du colloque Braillenet et Technologies, le développement n'a pu être poursuivi faute de financements complémentaires.

DES SEMINAIRES INTERNATIONAUX sur les usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'aide au déplacement des aveugles (à la Cité des Sciences et de l'Industrie-2001 et 2003).

UNE ETUDE en 2003 pour évaluer et améliorer l'accessibilité aux non-voyants des sites Internet de la RATP, du Comité régional du tourisme de l'Île-de-France, du Comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis, de Pariscope.

DES TABLES D'ORIENTATION DANS LES STATIONS DE MÉTRO : réalisées en partenariat avec la RATP, avec le soutien du STIF et de la Région Ile-de-France, ce sont des plans de quartier en relief des quartiers qui environnent les stations de métro Porte de Pantin, Porte de la Villette (desserte de la

Cité des Sciences) et Saint-Denis Basilique. Installées en 2005, elles visent à aider les personnes aveugles et malvoyantes à disposer d'informations tactiles à la sortie des stations, tant sur le quartier (sens large) que sur l'accès aux sites culturels voisins.

LES ATLAS DES TRANSPORTS PUBLICS D'ILE-DE-FRANCE : des plans en relief, grands caractères et sonores des transports publics en Ile-de-France (2008).

Les aveugles et malvoyants sont aujourd'hui handicapés non seulement tout au long de leurs déplacements, mais aussi dans la phase amont de recherche d'informations qui précède le voyage et le rend possible. C'est pour faciliter cette phase de préparation au voyage et de représentation des territoires que ces projets ont été conçus.

### **Des partenaires**

La Cité des Sciences et de l'Industrie, les villes de Paris et de Saint-Denis, la Région Ile-de-France et le Syndicat des transports d'Ile-de-France, le Comité régional du tourisme de l'Ile-de-France, le Comité départemental du tourisme de Saint-Denis, Le Monum (Basilique Saint-Denis), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, l'Université Paris 4 (Laboratoire d'ergonomie informatique, le CEA (Commissariat d'Énergie Atomique), PSA Peugeot Citroën, la SNCF et la RATP, l'APAM, l'INJA et de nombreuses associations d'aveugles et de malvoyants.

